

Production laitière

Un système « tout herbe » performant

Opter pour un élevage laitier « tout herbe » est apparu évident à Isabelle et Paul-André Guillaume, installés en EARL depuis 1995 en Basse-Normandie. De l'extensif au bio, il n'y avait qu'un pas que le jeune couple a franchi fin 1998. Soucieux de la cohérence de leur système dans l'environnement, il gère son élevage avec passion mais aussi avec bon sens et pondération.

Située dans le bocage domfrontais, l'exploitation laitière d'Isabelle et Paul-André Guillaume est nichée le long d'une rivière, l'Halouze, autour de laquelle se concentre la majeure partie des 136 hectares de prairies que compte la ferme, pour la quasi-totalité en location. Terrains en pente bordés de nombreuses haies, paysage valonné, toutes les conditions ont été réunies pour développer un système d'élevage extensif « tout herbe », donc sans culture. « Originaire du Doubs où la culture de l'élevage est basée sur l'herbe, j'étais persuadé qu'ici, en Normandie, où l'herbe pousse toute seule, il fallait

profiter de cet avantage le plus longtemps possible dans l'année pour nourrir les bêtes », explique Paul-André Guillaume, passionné d'élevage.

Le système extensif s'est mis en place progressivement. Au départ, dans le cadre d'un Gaec entre le gendre et son beau-père. Puis, à la retraite de ce dernier, en EARL avec sa femme Isabelle. Tout deux ont un diplôme d'ingénieur agricole. Formés à l'agriculture conventionnelle, ils en connaissent tous les rouages. « C'est pourquoi nous sommes devenus si pointilleux, incrédules et exigeants », reconnaissent-ils. « Ici, nous avons voulu faire simple et sensé, en

limitant les investissements au strict nécessaire. »

À contre-courant

L'orientation vers le « tout herbe » s'est accompagnée d'une autre option : faire intervenir une entreprise de travaux agricoles pour réaliser les épandages de fumier, de lisier et d'amendement calcaire, le fauchage de 100 hectares environ, l'ensilage de l'herbe ainsi que, si nécessaire, le labour et les semis ou sur-semis des prairies. « Nous ne voulions pas investir dans trop de matériels pour conserver une certaine liberté, du temps et une marge de manœuvre », souligne Paul-André Guillaume. Seule la fenaison est effectuée par les outils de l'exploitation : un roundballer, un andaineur, une faneuse, en plus des deux tracteurs (l'un datant de 1979, l'autre de 1986), une benne, une épareuse et un émousseur constituent l'ensemble du parc de matériel. « Notre option peut paraître à contre-courant du souci d'autonomie si chère à l'agriculture biologique, reconnaissent les deux éleveurs. Mais nous estimons que les contraintes liées aux travaux agricoles, aux charges en matériel, aussi bien en main d'œuvre qu'en investissements ou en

coûts de réparation sont plus aliénantes que source d'autonomie. »

Pas de recettes toutes faites

Même constatation vis-à-vis de l'alimentation de leur troupeau. Là aussi, leur notion d'autonomie peut paraître atypique : « le pâturage constitue l'essentiel des rations du printemps à l'automne. La richesse de nos prairies naturelles et le chargement très faible à l'hectare, soit 1,1 UGB/ha permettent de nourrir suffisamment les bêtes. Le complément alimentaire concentré fait à façon de type VL 18, composé de différentes céréales et oléoprotéagineux, apporte l'équilibre en matière azotée, à raison de 2,5 à 3 kg de ration en moyenne par vache et par jour de lactation. À cela s'ajoute un peu de luzerne pour la vitamine A. Ce choix nous a évité d'investir dans du matériel de fabrication d'aliments à la ferme. Même si nous sommes dépendants des fabricants d'aliments, nous ne le sommes pas du tout des marchands de semences ! ».

En hiver, lorsque la pâture n'est plus possible, les rations sont composées d'herbe ensilée distribuée en libre service à volonté et de foin séché à l'air libre, récolté dans les prairies. Depuis deux ans, l'apport de minéraux a été stoppé et les profils métaboliques sanguins n'ont révélé aucune carence en calcium, phosphore ou magnésium, « fournis certainement grâce à la richesse de l'herbe, où la flore naturelle est privilégiée », précise Paul-

L'exploitation en chiffres

- Installation en élevage laitier en 1995
- 2 UTH (dont un salarié pour 0,6 UTH)
- 149 UGB avec un cheptel de 190 bêtes (Montbéliardes 30 %, Normandes 40 %, Prim'Holstein 30 %), dont 70 laitières avec un taux de renouvellement de 40 %.
- Conversion en agriculture biologique en mai 1998
- Certifié bio en novembre 1999
- 136 hectares de prairies (95 % en location)
- Quota : 360 000 litres de lait
- Lait vendu en 2001-2002 (grâce à un prêt de 10 % de campagne par le GIE d'Athis auprès duquel ils commercialisent leur lait) : 400 000 litres de lait. En plus, 25 000 litres de lait environ nourrissent les veaux.
- Contrat territorial d'exploitation signé en décembre 2001
- Prime à l'herbe sur 95 hectares

André Guillaume pour qui, « pas question d'utiliser des recettes toutes faites, l'adaptation d'un troupeau au terroir est essentiel et il faut savoir observer pour qu'il donne le meilleur de lui-même ». Ainsi, en dehors de soucis de boites et quelques mammites, aucun problème de fécondité n'est à signaler, même pour l'insémination de janvier à mars.

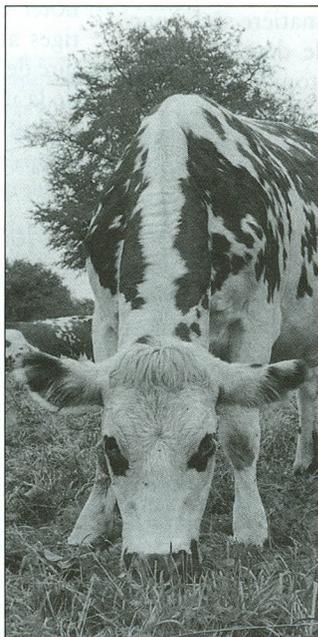
Taux de renouvellement élevé

Ici, les vêlages ont lieu toute l'année, avec une pointe au printemps. Le taux de renouvellement du troupeau est élevé, avoisinant les 40 %. Les génisses, inséminées à 2 ans et trois mois, vêlent à 3 ans. « Ce système a l'avantage de maintenir un fort potentiel de vaches laitières productives. » Les réformes se font à la fin de l'été et à l'automne, « d'autant plus qu'à cette période, nous avons déjà presque atteint notre quota », poursuit Isabelle Guillaume.

Avec une production de 5 700 litres à 6 000 litres de lait par vache et par an, les Guillaume sont plutôt satisfaits. Ils atteignent sans difficulté leur quota de 360 000 litres de lait. Les taux sont en moyenne, en 2001-2002, de 38,5 % pour le taux butyreux et de 32,4 % pour le taux protéique. « Notre finalité est bien sûr de faire un meilleur TP, mais attention aux coûts de revient », se soucient-ils, conscients de l'équilibre à trouver entre les résultats techniques et économiques. « Notre système tout herbe dégage une marge à l'hectare réduite en raison de notre faible chargement, mais ce n'est pas un critère fiable pour mesurer la rentabilité de l'exploitation », rappellent-ils. Une fois la mise aux normes de l'exploitation et l'investissement dans les bâtiments réalisés, « pour que les bêtes passent l'hiver dans

les meilleures conditions sur aires paillées », ils peuvent envisager l'avenir plutôt sereinement, même si le prix du lait bio a tendance à baisser. « De toute façon, même si la situation se détériorait trop pour la bio, il nous serait impossible de faire machine arrière, affirment-ils. Notre choix, dans le souci de respect de l'environnement, nous satisfait aussi bien sur le plan professionnel que personnel. Il faut au contraire s'organiser pour pouvoir convaincre de l'intérêt général de développer l'élevage biologique. » Pourquoi, par exemple, ne pas mettre en place des unités de transformation aux mains de producteurs pour limiter les intermédiaires ? Car pour les Guillaume, l'avenir de la bio dépend aussi de la capacité des exploitations certifiées à se donner les moyens de s'impliquer durablement dans la voie qu'elles ont choisie.

Christine Rivry-Fournier



Un taux de chargement faible permet d'assurer un pâturage de qualité avec une flore naturelle et adaptée aux besoins des bovins.

Pour Isabelle et Paul-André Guillaume, le choix de l'élevage extensif et du tout herbe est un bon compromis qui s'est imposé naturellement pour conjuguer maîtrise des charges et performance.



Charges et résultats (2001-2002)

- Bâtiments pour mises aux normes (plan de maîtrise des pollutions d'origines agricoles) et fonciers (locations) : 49 175 euros
- Aliments du bétail : 19 000 euros
- Vétérinaire : 971 euros, soit 6,52 euros/UGB
- Travaux par tiers (dont Cuma) : 13 770 euros
- Excédent brut d'exploitation : 84 000 euros
- Annuités : 28 000 euros

Un engagement sans concessions

Constituer le dossier de leur CTE n'a pas été une mince affaire. « Trop compliqué de faire rentrer notre projet dans les mesures types », dénoncent les Guillaume qui, pourtant, n'ont pas lâché prise. Pour eux, ce CTE était l'occasion de mettre en place une réelle action de protection du bocage, et notamment d'une tourbière, particularité géologique en voie de disparition dans le paysage normand. Une mesure non répertoriée comme subventionnable qu'il a fallu défendre. Enfin réalisé, le CTE permet de protéger un kilomètre et demi de ruisseau et de rivière, avec réalisation de passages busés pour animaux et points d'abreuvement pour les bêtes. L'investissement dans une épareuse a été obligatoire pour entretenir plus de 20 kilomètres de haies.

Fi du contrôle laitier, refus de traiter le varron

En stoppant le contrôle laitier qu'ils effectuent dorénavant eux-mêmes grâce à l'acquisition d'un kit de contrôle (914 euros environ), les Guillaume ont réduit sérieusement un poste de charges. « En extensifiant notre élevage, nous étions pénalisés car le prix du contrôle laitier est basé sur la vache laitière. Nous avons réclamé une modification des tarifs pour ne pas payer pour les systèmes intensifs, mais sans obtenir gain de cause ». Depuis deux ans, ils reçoivent leurs résultats directement du laboratoire et souvent dans de meilleurs délais.

Autre prise de position : le refus d'adhérer au plan d'éradication du varron par l'ivermectine. Pour Paul-André et Isabelle Guillaume, cette matière active, qui n'a pas d'autorisation de mise en marché sur les bovins laitiers, est dangereuse. D'autant plus qu'elle détruit la vie dans les bouses qui ainsi ne se dégradent plus.